Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 11/06/2024 DECISION N° 20240611 B 079

<u>Étaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS.

<u>Étaient excusés</u>: Patrick Bruno MARCON: Pouvoir à M. SALGADO, Nathalie JOLIVET: Pouvoir à M. VIAL, Christine BONNEFOY: Pouvoir à M. GIRODET

Était excusée : Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Administration Générale :

Objet : : Convention de mise à disposition de Mile Elise THIBAUD à passer avec le SAT « Hors les Murs – Trisomie 21 Loire»

Le Bureau.

N° 20240611_B_079

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition à passer avec le SAT « Hors les Murs Trisomie 21 Loire » concernant Madame Elise THIBAUD, à raison de 5,5 h par semaine (3,5 h à la médiathèque de Saint Didier en Velay et 2 h de soutien au SAT) pour une période d'un an à compter du 1er septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025, pour un montant mensuel forfaitaire de 383,00 € TTC.
- Et autorise Monsieur le Président à la signer.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le .

Fait à La Séauve-sur-Semene, le 11 juin 2024

Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240611-20240611_B_079-AU Reçu le 25/06/2024